

COLLÈGE DE L'HERMINE

# *Projet Orchestre à l'école*

PLÉLAN-LE-GRAND

Collège privé de l'Hermine  
22 rue de l'Hermine - 35380 Plélan-le-Grand  
02 99 06 83 09

hermine35.admin@wanadoo.fr - <http://www.college-hermine.org/>

*Grandir dans un collège à dimension humaine*

# **SOMMAIRE**

**1/ QU'EST-CE QU'UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE ?**

**2/ ÉTAT DES LIEUX**

**3/ OBJECTIFS POUR LE COLLÈGE DE L'HERMINE**

**4/ QUEL TYPE DE FORMATION ?**

**5/ LES CLASSES CONCERNÉES**

**6/ ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE**

**7/ FINANCEMENT DU PROJET**

# 1/ QU'EST-CE QU'UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE ?

## **Une classe, un orchestre**

Tous les élèves d'une même classe de primaire ou de collège sont réunis autour d'un projet commun : la création d'un orchestre qui va grandir, évoluer, s'épanouir pendant trois ans. Chaque orchestre à l'école constitue ainsi pour l'établissement qui l'accueille un véritable projet à la fois musical et pédagogique.

## **Une pédagogie innovante**

Au rythme moyen de deux heures par semaine, les élèves progressent concrètement et atteignent rapidement un niveau musical de qualité. Ces résultats sont valorisants et contribuent à donner aux jeunes plus de confiance en eux-mêmes. Pour cela, les professeurs développent une pédagogie adaptée. Ils utilisent un répertoire spécialement créé qui permet aux élèves de jouer dès le début des cours en formation orchestrale, tout en apprenant en parallèle la lecture de la musique et la technique instrumentale.



**Un partenariat territorial avec Triolet 24** *Ecole intercommunale associative de la communauté de communes de Brocéliande.*

Chaque orchestre à l'école est un projet de territoire basé a minima sur un partenariat établi entre un établissement scolaire, une structure spécialisée dans l'enseignement de la musique et une collectivité territoriale. Les professeurs de l'Education nationale sont invités à travailler de concert avec ceux des écoles de musique ou des conservatoires qui viennent enseigner au sein des établissements scolaires. Il s'agit ainsi d'un projet fédérateur qui participe à l'animation du territoire. Chaque orchestre est unique, tant sur le plan pédagogique, qu'artistique et organisationnel car il s'appuie sur les envies et compétences des acteurs locaux.



## 2/ ETAT DES LIEUX

### a- Le Collège de L’Hermine et la pratique musicale.

Il existe déjà une activité de pratique vocale au collège de L’Hermine qui se déroule sur temps périscolaire impliquant une quarantaine d’enfants depuis une dizaine d’années, ainsi qu’un atelier d’orchestre qui implique en général entre 5 à 10 élèves. L’orchestre et la chorale travaillent ensemble sur leur participation au spectacle des arts annuel du collège qui inclut aussi du théâtre.

Le collège est situé en zone rurale, unique collège de la ville de Plélan-le-Grand.

L’implication de plus en plus importante des enfants dans une activité musicale et artistique témoigne d’une demande grandissante d’accès à la culture. L’attente des familles dans ce domaine nous incite à développer cette offre de “classe orchestre”. Le nombre d’élèves boursiers est de 37 cette année soit 12% de l’effectif total. Ceci est une motivation supplémentaire pour proposer aux familles ce complément éducatif.

### b- Les collégiens et la pratique instrumentale.

Nombre d’élèves au collège de L’Hermine	311
Élèves instrumentistes <i>soit</i>	21 <b>6,75%</b>
Dont pratique d’orchestre <i>soit</i>	6 <b>1,9%</b>

La moyenne nationale de collégiens pratiquant un instrument s’élève à **2%**.

L’enquête réalisée au collège en septembre 2017 dans les 12 classes révèle un pourcentage relativement élevé par rapport à la moyenne nationale d’élèves pratiquant un instrument de musique. Cependant, le faible pourcentage constaté d’élèves ayant une pratique collective nous incite à proposer ce dispositif. De plus, **l’intérêt de cette proposition réside dans le fait de toucher en priorité des élèves n’ayant que peu l’opportunité de fréquenter une école de musique.**

### 3/ OBJECTIFS POUR LE COLLÈGE DE L'HERMINE.

Les objectifs d'un orchestre à l'école sont multiples et varient selon les acteurs impliqués dans le projet. Cependant, il est important de faire converger les volontés des partenaires vers l'épanouissement de l'enfant. Orchestre à l'École est avant tout un projet social, éducatif, culturel et citoyen. Dans le souci de toucher un plus grand nombre d'élèves et de pallier à certaines difficultés (apprentissages fondamentaux, concentration, sociabilisation...), nous envisageons la création de cette classe orchestre. Ce dispositif toucherait, sur 3 ans, 60 élèves. Cette pratique orchestrale viendrait renforcer les objectifs pédagogiques déjà visés par la chorale. Parmi les objectifs que l'on peut citer :

#### Objectifs scolaires

- Épanouissement et confiance en soi des enfants
- Intégration dans le groupe classe
- Instauration d'un climat favorable dans la classe et dans l'école
- Ouverture culturelle des enfants, mais aussi de leur famille
- Relation de confiance entre les familles et les institutions (Education nationale, école de musique, mairie...)
- Implication des familles dans le parcours scolaire et artistique des enfants
- Contribution au dynamisme de la vie culturelle du territoire
- Création de lien social
- Apprentissage de la citoyenneté
- Contribution aux nouvelles organisations du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'Éducation nationale
- Animation de réseaux d'acteurs sur les territoires

#### Objectifs musicaux

- Développer la pratique instrumentale au collège
- Donner le goût de la pratique collective
- Former des musiciens amateurs
- Elargir les connaissances musicales en lien avec l'éducation musicale
- Proposer une ouverture musicale plus large par la création
- Inciter les jeunes et leur famille à fréquenter les manifestations musicales

Ces deux activités (orchestre et chorale) intimement liées seraient donc complémentaires et contribueraient à l'acquisition des domaines 1, 3 et 5 du socle commun de connaissances et de compétences (langage des arts et du corps, apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, interprétation des productions culturelles humaines).

## 4/ QUEL TYPE DE FORMATION ?

Le collège de L'Hermine s'oriente vers la création d'une formation vents (bois), cordes, claviers et percussions.

Ce choix est dû à plusieurs raisons :

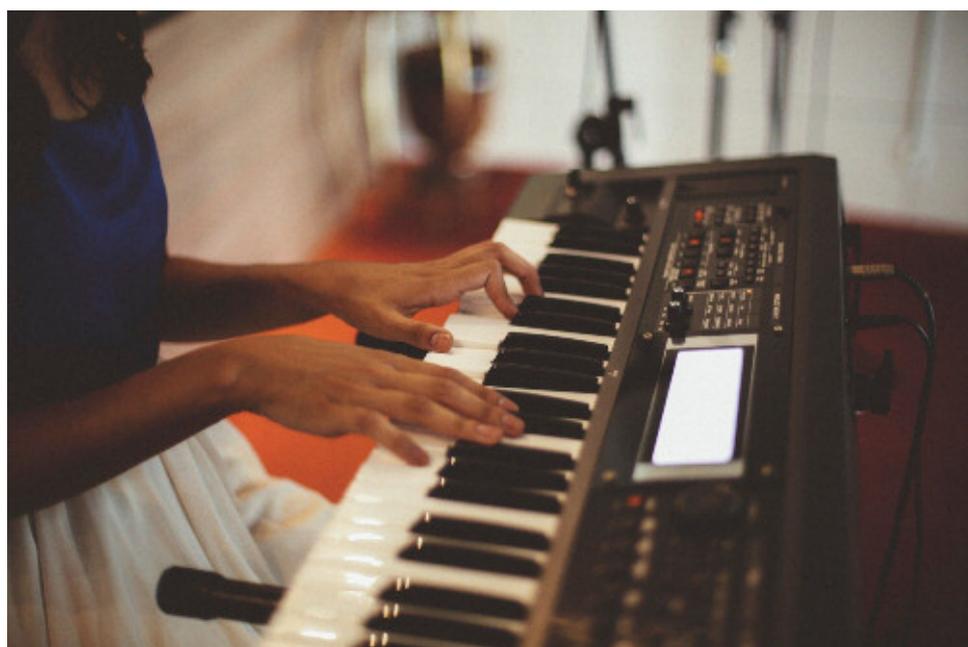
- Présence de professeurs d'instrument à l'école de musique dans les pupitres concernés.
- Possibilité pour les élèves de poursuivre sur leur territoire une pratique instrumentale en orchestre après leurs années " Orchestre à l'école".
- Compétences instrumentales du professeur titulaire.

Le répertoire de l'orchestre de L'Hermine serait à dominante jazz, musique de film, musique actuelle. Ce style de répertoire permettrait de maintenir un lien étroit avec la chorale. Un parrainage est également envisagé avec un Big Band de jazz professionnel du secteur.

## 5/ LES CLASSES CONCERNÉES.

La durée du dispositif est de trois ans. Les élèves commencent en classe de 5èmes et continuent en 4ème puis 3ème. La mise en oeuvre s'échelonne progressivement sur trois rentrées scolaires à partir de septembre 2018. Les classes orchestre prendraient un rythme dit de "croisière" à partir de la rentrée 2020.

	6èmes	5èmes	4èmes	3èmes
Rentrée 2018		Classe orchestre <i>sept 18 à juin 21</i>		
Rentrée 2019		Classe orchestre <i>sept 19 à juin 22</i>	Classe orchestre <i>sept 18 à juin 21</i>	
Rentrée 2020		Classe orchestre <i>sept 20 à juin 23</i>	Classe orchestre <i>sept 19 à juin 22</i>	Classe orchestre <i>sept 18 à juin 21</i>



## 6/ ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE.

Deux heures de pratique instrumentale sont ajoutées à l'emploi du temps des élèves de l'orchestre sur le temps scolaire uniquement.

Le nombre d'heures de cours dans les différentes matières est le même que pour les autres élèves.

Les élèves peuvent également choisir l'option latin en 5ème.

HORAIRES	COURS	PROFESSEURS
1H/semaine (= 4h d'enseignement)	Instrument (en petits groupes) <ul style="list-style-type: none"><li>- 4 flûtes traversières</li><li>- 4 saxophones</li><li>- 4 claviers</li><li>- 2 guitares classiques + 1 guitare électrique + 1 basse électrique</li><li>- 1 batterie, percussions</li></ul>	Intervenants <ul style="list-style-type: none"><li>- intervenant 1 : école de musique</li><li>- intervenant 1 : école de musique</li><li>- intervenant 2 : école de musique</li><li>- professeur d'éducation musicale</li><li>- intervenant 3 : école de musique</li></ul>
	Simulation pour un orchestre de 20 élèves	
1H/ semaine	Répétition d'orchestre	Professeur d'éducation musicale
1H/ mensuelle	Concertation pédagogique	Intervenants école de musique + Professeur d'éducation musicale
TOTAL HEURES D'ENSEIGNEMENT : 5,25 H		



## 7/ COMMENT FINANCER LE PROJET ?

### a- Investissement

	Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020	FINANCEMENT
Parc instrumental 1	entre 9 000 et 11 000 €			50% Association OAE 50% Partenaires
Parc instrumental 2		entre 8 000 et 10 000 €		50% Association OAE 50% Partenaires
Parc instrumental 3			entre 8 000 et 10 000 €	50% Association OAE 50% Partenaires

- Prévoir un budget annuel pour l'entretien des parcs instrumentaux (environ 400€)
- Prévoir un budget pour les partitions, anches, cordes....
- Prévoir un budget pour des déplacements éventuels (concerts, cérémonies...)

#### Composition d'un parc instrumental type :

- 4 flûtes traversières
- 4 saxophones altos
- 4 synthétiseurs
- 2 guitares classiques (électro-acoustiques)+amplis
- 1 guitare électrique + ampli
- 1 guitare basse électrique + ampli
- 1 batterie
- 2 pads d'entraînement , 2 sets percussions

## b- Répartition des heures d'enseignement sur trois ans

	Rentrée 2018	Rentrée 2019	A partir de la rentrée 2020
<b>Heures d'enseignement</b>	1 orchestre 2 flûtes/saxophones 3 claviers 4 guitares 5 percussions  <b>TOTAL : 5,25 H</b>	Orchestre 5ème : 5h Orchestre 4ème : 5h  <b>TOTAL : 10,50H</b>	Orchestre 5ème : 5h Orchestre 4ème : 5h Orchestre 3ème : 5h  <b>TOTAL : 14,75H/15,75H</b> <i>(possibilité de fusionner l'heure d'orchestre 4ème et 3ème)</i>
<b>Intervenants</b>	- 2h : professeur d'éducation musicale (orchestre/guitares)  - 3h : profs école de musique (flûtes, saxo, claviers, percussions)	- 4h : professeur d'éducation musicale (orchestre/guitares)  - 6h : profs école de musique (flûtes, saxo, claviers, percussions)	- 4/5h : professeur d'éducation musicale (orchestre/guitares)  - 9h : profs école de musique (flûtes, saxo, claviers, percussions)

**c- Budget prévisionnel 2018-2019.**

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Fonctionnement</b>		<b>Subventions publiques sollicitées</b>	
1h d'enseignement (flûte, saxo)	1600 €	Conseil départemental	
1h d'enseignement (clavier)	1600 €	Communauté de communes	
1h d'enseignement (batterie, percussions)	1600 €	Mairie	
<i>1h d'enseignement (guitares)</i>	<i>équivalent 1440 €</i>		
<i>1h d'enseignement (orchestre)</i>	<i>équivalent 1440 €</i>	<b>Fonds privés sollicités</b>	
Entretien des instruments	300 €	Association OAE	
Frais pédagogiques (partitions...)	500 €	Mécénat d'entreprise	
Adhésion à l'association OAE	100 €		
Frais de déplacements	400 €		
Consommables	150 €		
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>9 130 €</b>	<b>Autres organismes sollicités</b>	
<b>Investissement : Parc instrumental</b>	<b>9 443 €</b>	Ogec	
		Apel	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 573 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	

***Equivalent : éducation nationale***

#### d- Budget prévisionnel 2019-2020 (N+1)

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Fonctionnement</b>		<b>Subventions publiques sollicitées</b>	
2h d'enseignement (flûte, saxo)	3200 €	Conseil départemental	
2h d'enseignement (clavier)	3200 €	Communauté de communes	
2h d'enseignement (batterie, percussions)	3200 €	Mairie	
<i>2h d'enseignement (guitares)</i>	<i>équivalent 2880 €</i>		
<i>2h d'enseignement (orchestre)</i>	<i>équivalent 2880 €</i>	<b>Fonds privés sollicités</b>	
Entretien des instruments	600 €	Association OAE	
Frais pédagogiques (partitions...)	500 €	Mécénat d'entreprise	
Adhésion à l'association OAE	100 €		
Frais de déplacements	800 €		
Consommables	300 €		
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>17 660 €</b>	<b>Autres organismes sollicités</b>	
<b>Investissement : Parc instrumental</b>	<b>8 183 €</b>	Ogec	
		Apel	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 843 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	

## e- Budget prévisionnel 2020-2021 (N+2)

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Fonctionnement</b>		<b>Subventions publiques sollicitées</b>	
3h d'enseignement (flûte, saxo)	4800 €	Conseil départemental	
3h d'enseignement (clavier)	4800 €	Communauté de communes	
3h d'enseignement (batterie, percussions)	4800 €	Mairie	
<i>3h d'enseignement (guitares)</i>	<i>équivalent</i>		
	<i>4420 €</i>		
<i>3h d'enseignement (orchestre)</i>	<i>équivalent</i>	<b>Fonds privés sollicités</b>	
	<i>4420 €</i>		
Entretien des instruments	900 €	Association OAE	
Frais pédagogiques (partitions...)	500 €	Mécénat d'entreprise	
Adhésion à l'association OAE	100 €		
Frais de déplacements	800 €		
Consommables	450 €		
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>25 690 €</b>	<b>Autres organismes sollicités</b>	
<b>Investissement : Parc instrumental</b>	<b>8 183 €</b>	Ogec	
		Apel	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 873 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	